


Santé Social

LE MENSUEL DES ACTEURS SANITAIRES ET SOCIAUX

PRIVÉ NON LUCRATIF Un secteur méconnu en plein essor — P.22



« Les associations sont très réactives. Elles ont souvent une meilleure idée de la proximité avec les utilisateurs. »

Noëlle Buton, directrice d'ABC Puériculture



SANTÉ PUBLIQUE
A Grenoble, l'obésité est combattue avec méthode

— P.41

Denis Baudet, médecin pédiatre au service municipal de la santé scolaire de Grenoble

CAHIER JURIDIQUE

- Droits des malades et fin de vie — P.62
- La prestation de compensation du handicap en dix questions — P.69

OFFRE DE SOINS Hôpitaux: une contractualisation balbutiante — P.18

PETITE ENFANCE

Un accueil souple et adapté

A Paris, le plan de développement de places d'accueil pour la petite enfance s'appuie sur les associations, qui apportent notamment créativité et rapidité de mise en œuvre des projets.

Le 8 janvier dernier, trois structures d'accueil de la petite enfance étaient inaugurées dans trois arrondissements de la capitale. Point commun de ces projets: ils sont portés par La Maison kangourou. Cette association, créée en 2003 par trois jeunes papas, a depuis encore inauguré un établissement, son sixième à Paris. «Au total, nous gérons 260 places d'accueil et 80 salariés en CDI», commente Didier Sparano, l'un des fondateurs de La Maison kangourou.

Réactivité

Quand l'équipe de Bertrand Delanoë annonce en 2001 la création de 4 500 places de crèche durant sa mandature (objectif ensuite porté à 5 200 d'ici à mars 2008), le secteur associatif est inclus dans ce projet. «Nous l'avons considéré comme un partenaire actif, avec qui nous avons fixé la création d'un tiers de l'objectif global, soit 1 500 places», témoigne Olga Trostianski, adjointe au maire chargée de la petite enfance et de la famille.

Pour l'équipe municipale, ce partenariat présente plusieurs avantages. «Les associations sont créatives, le mélange parents-professionnels est source d'une grande richesse, énumère Olga Trostianski. Et, d'un point de vue pragmatique, les pro-



Noëlle Buton, directrice d'ABC Puériculture: «Les associations ont une meilleure idée de la proximité avec les utilisateurs.»

LA NAISSANCE D'UNE COORDINATION

On recense près de 150 associations gestionnaires de crèche à Paris. Leurs projets sont soutenus en termes d'investissement et de fonctionnement par la ville et la caisse d'allocations familiales. De mars 2001 à mars 2006, 1 033 des 2 433 places créées l'ont été dans des crèches collectives associatives. Les associations ont aussi été à l'origine de 276 des 779 nouvelles places en halte-garderie. Depuis deux ans, une coordination des établissements privés associatifs de la petite enfance a été créée, représentant «60 associations et plus de 4 000 places», indique sa déléguée, Noëlle Buton, directrice d'ABC Puériculture, association qui gère une dizaine de structures dans la capitale. «Elle a été créée pour mutualiser les informations, mettre nos pratiques en commun. L'idée est que l'on puisse se retrouver, parler de ses problèmes, négocier des tarifs en commun, etc.»

jets associatifs sont assez souples.» En effet, alors qu'il faut compter en moyenne deux ans de procédure pour ouvrir une crèche municipale, les associations, échappant au Code des marchés publics, peuvent agir plus vite. Les modalités de négociation collective et les statuts de leur personnel leur permettent par ailleurs de proposer des horaires atypiques et une offre adaptée à des besoins particuliers. L'asso-

ciation ABC Puériculture a par exemple lancé les crèches en appartement: Caramel, dans le 19^e, est ouverte de 7 heures 30 à 21 heures. «Les associations sont très réactives, souligne Noëlle Buton, directrice d'ABC. Elles ont souvent une meilleure idée de la proximité avec les utilisateurs.»

La mairie peut en outre s'appuyer sur l'expertise d'associations spécialisées pour développer des ser-

vices qu'elle souhaite promouvoir, tel l'accueil des enfants handicapés. «Nous avons beaucoup soutenu ce volet dans les crèches municipales, mais il existe des besoins particuliers auxquels des associations spécialisées sont plus à même de répondre, indique Olga Trostianski. Nous leur demandons de présenter des projets mixtes – environ un tiers des places réservées à des enfants handicapés – afin de favoriser l'intégration en milieu ordinaire.»

Un critère important pour Valérie Jaulin, directrice des trois haltes-garderies gérées par l'Association pour l'éducation thérapeutique et la réadaptation des enfants infirmes moteurs cérébraux, dont Trotte-lapins, créée dans le 15^e arrondissement il y a plus de vingt ans. «Il s'agit de haltes-garderies pour enfants valides, mais dans lesquelles 40% des places sont réservées à des enfants infirmes moteurs cérébraux. Au-delà, cela deviendrait une institution spécialisée. Les structures sont dotées de moyens supplémentaires et d'équipes pluridisciplinaires comprenant des ergothérapeutes. Le projet d'accueil prévoit l'accompagnement thérapeutique et la préparation à la scolarité.»

Contraintes similaires

Le statut juridique de la crèche n'influe pas sur les conditions d'accueil. «Pour les parents, la facturation est la même que dans une structure municipale, nous sommes soumis aux mêmes contrôles d'hygiène, aux mêmes visites de la protection maternelle infantile..., témoigne Didier Sparano. La mairie exerce un contrôle sur notre fonctionnement, ce que nous estimons, d'ailleurs, tout à fait sain.» ■

« Pour les parents, la facturation est la même que dans une structure municipale. »

Didier Sparano, cofondateur de l'association La Maison kangourou